

Novembre 2017



Présentation du référentiel intégrité

L'intégrité est l'un des 4 principes fondamentaux sur lesquels ENGIE fonde sa politique en matière d'éthique et de compliance.

Le référentiel intégrité sert de cadre à la mise en œuvre du principe « se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité », et rassemble les politiques et procédures dédiées à la prévention de la fraude, de la corruption et du trafic d'influence.

Les politiques anti-corruption d'ENGIE participent à l'action du Groupe en matière de lutte contre la corruption. Elles s'appliquent aux salariés de toutes les entités du Groupe, aux consultants commerciaux, aux partenaires industriels et financiers, aux sous-traitants et fournisseurs, ainsi qu'aux partenaires dans le cadre de projets de mécénat et parrainage.

Ces politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption d'ENGIE reflètent l'ambition du Groupe d'inscrire ses actions dans les meilleurs standards internationaux en matière d'éthique et de compliance, tels que la convention de l'ONU contre la corruption et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Le Groupe, notamment assujéti au UKBA, au US FCPA et à la loi française Sapin 2, a dimensionné ses politiques en matière de lutte contre la corruption aux règles qu'ils édictent.

Le Groupe a également pris des engagements volontaires au-delà du cadre réglementaire, en adhérant au pacte mondial des Nations Unies, dont le 10^{ème} principe concerne la lutte contre la corruption, et à la section française de l'ONG Transparency International organisation de la société civile qui se consacre à la lutte contre la corruption.

A date, le référentiel intégrité rassemble les politiques et procédures suivantes, présentées sur le site internet d'ENGIE :

- La politique consultants commerciaux
- La politique cadeaux et invitations
- La clause éthique, environnementale et sociétale
- La politique sur l'analyse du risque éthique lié aux projets d'investissement
- La politique mécénat et sponsoring
- La politique de prévention des conflits d'intérêts
- La politique fiscale

Le code de conduite en matière de lobbying et le code de conduite de la relation avec les fournisseurs participent également à la culture d'intégrité du Groupe.

D'autres éléments contribuant au programme de compliance et à l'intégrité sont présentés dans le référentiel conformité éthique pour les thèmes suivants : acteurs de l'intégrité, analyse du risque corruption obligatoire, dispositif d'alerte éthique / protection des lanceurs d'alerte, reporting (INFORM'ethics) et traitement d'incidents éthiques en matière de fraude et corruption, formations anti-corruption, dispositifs de contrôle et dispositif de certification anti-corruption externe.

